

Présents : Mmes BRUCHON Josette, CALLOD Marie-Emilie, LINARES Maryline, MAUBLANC Isabelle, MAZO Maryline, MILLET Christine, RINALDI Nicole
Mrs, ARBEY Pascal, BRUCHON Christian, COURVOISIER Emmanuel, GARDIEN Aurélien, GRAPPIN Michel, MOUREAUX Pascal, PETITHUGUENIN Vincent, PONTIROLI Michel, POULOT Philippe, URIET Jean-Luc.

Excusé : Mr LEBRUN Alain (procuration donnée à ARBEY Pascal), MONGIN-BAUDOIN Dominique,

Nombre de votants : 18

Secrétaire de séance : Mme MAUBLANC Isabelle.

Séance ouverte à 20h et levée à 21h30.

1 Approbation du compte rendu du 07 mai 2021

Pour → 18
Abstention → 0
Contre → 0

2 PLUI

Transfert de compétence de planification en matière d'urbanisme de la commune à la communauté de commune, à compter du 1^{er} juillet 2021. Il est proposé au conseil municipal de reporter la décision de délibération.

3 ANNULATION DELIBERATION CREATION BUDGET FORET

Lors du conseil municipal du 09 octobre 2020, il avait été voté la création d'un budget forêt. Ce budget n'a pas été mis en place pour le budget 2021. Il est proposé au conseil municipal de voter l'annulation de cette délibération.

Pour → 18
Abstention → 0
Contre → 0

4 CARTES JEUNES

Après avoir entendu la proposition de l'association « info jeunesse » de vendre la carte avantage jeune à prix réduit, il est proposé au conseil municipal d'offrir aux jeunes de la commune de 5 à 23 ans inclus pour l'année scolaire 2021/2022 et de charger le maire de signer les pièces relatives à ce dossier. Pour information, pour l'année 2020-2021 le nombre de cartes jeunes distribué était de 135.

Pour → 18
Abstention → 0
Contre → 0

5 Droit de Prémption Urbain

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Arlay, 15 rue de la grotte, cadastrée ZL 117 de 2450 m², appartenant à Madame Muriel BERTHET à Madame Alexandra PARETTE et Monsieur Romain BRISEBARD, le **conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.**

Pour → 18
Abstention → 0
Contre → 0

6 Droit de Prémption Urbain

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie, en vue de la cession d'une propriété sise à Saint Germain les Arlay, 250 chemin de la Muyre, cadastrée ZA 95 de 3580 m², appartenant à la société FMG, au profit de Monsieur CALLOD Marc-François et Madame CALLOD Marie-Emilie, le **conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption**

Pour → 17
Abstention → 0
Contre → 0

Informations diverses :

- ❖ **ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN :** les assesseurs seront 40 au lieu de 48. Un planning sera proposé aux assesseurs.
- ❖ **COMMISSION ANIMATION : J'EMBELLIS MON VILLAGE** du 29 mai 2021 (Maryline LINARES) : 90 participants, une matinée de petits travaux divers (peinture de la parcelle du SEREIN, nettoyage des fontaines, des bancs, abris de bus, nettoyage du pont du stade, du tram, nettoyage, ramassage des déchets, ...). Merci à tous, pour cette belle matinée et cette belle réussite, et à bientôt pour de nouvelles matinées...
- ❖ **FETE DE L'AGRICULTURE des jeunes agriculteurs** : se déroulera le 21 août 2021
- ❖ **SOU DES ECOLES** : vente de pizza le 03 juillet 2021
- ❖ **AGENDA** : CPIE le 15 juin 2021 à 20h Salle des fêtes, SICTOM : le 21 juin 2021 à DOMBLANS à 14h30 (collecte incitative)

Prochain conseil municipal le vendredi 25 juin 2021 à 19 h30

Le Maire
Christian BRUCHON

